## ASA DES PALUDS DE SAINT REMY

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

## **SEANCE DU 18 AVRIL 2023**

Gestion administrative:

Nombre de présents et représentés

SICAS - Traverse du Cheval Blanc - 13210 ST REMY DE PROVENCE

Tél: 04 90 92 25 76 – E-Mail: asa.paluds-saintremy@outlook.com

Nombre de titulaire 5
Quorum 1 tre Réunion 3
2 tre Réunion /

Référence	:	DEL_2023/08	
		_	

<u>**Objet**</u> : Remplacement d'un membre considéré comme démissionnaire

Nombre de votants	4
Suffrages exprimés	4
Pour	4
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit à dix heures trente s'est réuni dans les locaux du SICAS, le Conseil Syndical de l'ASA des Paluds de Saint Rémy, sur convocation de Monsieur le Président, adressée en date du 24 Mars 2023.

Vu l'ordonnance 2004-632 du 1<sup>er</sup> juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Vu le décret 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance 2004-632.

Vu les statuts de l'ASA des Paluds de Saint Rémy de Provence,

Vu l'élection de Monsieur TRAMIER Pierre en date du 13 Octobre 2020,

Considérant les absences de Monsieur TRAMIER Pierre lors des réunions du Bureau Syndical, il est proposé de le considérer comme démissionnaire,

Considérant la candidature de Monsieur BRUN Jean-Claude, actuellement membre suppléant, au poste de titulaire,

Ouï l'exposé du Président, Après délibération, le Syndicat décide

Article 1er: de considérer comme démissionnaire Monsieur TRAMIER Pierre,

Article 2: de désigner comme membre titulaire Monsieur BRUN Jean-Claude jusqu'à la fin du mandat (2024),

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait conforme,

Le Président

ASA DES PALUDS DE SAINT REMY

Gestion Administrative SICA5 - Traverse du Cheval Blanc – BP 93 13533 ST REMY DE PROVENCE CEDEX

7ef : 04 90 92 25 76

Nom et Prénom du second signataire Yvon GALERON

Aimé SOUMILLE

<u>Acte rendu exécutoire</u> Compte tenu de publication le

Compte tenu de publication le Date de réception en Sous-Préfecture le 20/04/2023 20/04/2023